



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté**

Séance du lundi 15 novembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.2, 3.3, 3.4, 3.6, 3.7, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3,
7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 10.1

Les rapports 3.1 et 3.5 ont été reportés

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45

Etaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 1.1.2) Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN (jusqu'au rapport 3.4), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 7.8), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 7.8), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chauceenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (représentée par Joël BEAUJARDIN) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 1.1.1), Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT) Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (représenté par S. ZECCHINI jusqu'au 0.1 et présent à partir du rapport 1.1.1) Pugy : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Etaient absents : Amagney : Thomas JAVAUX Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOU, Jean-Jacques DEMONET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Béatrice RONZI, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Denis GALLET Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Morre : Gérard VALLET Noiron : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE Pelousey : Catherine BARTHELET Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET Routelle : Claude SIMONIN Thise : Bernard MOYSE Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : N. BODIN (à partir du rapport 3.6), P. BONNET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), Y.M. DAHOU, J.J. DEMONET, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, J.M. GIRERD, N. GUILLEMET, V. HINCELIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. PANIER, J. SCHIRRER, C. TISSIER (jusqu'au rapport 0.1), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.3), D. GALLET, G. VALLET, G. ARDIET, P. BELUCHE, C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, B. MOYSE,

Mandataires : J.L. FOUSSERET (à partir du rapport 3.6), E. PEQUIGNOT, C. DEVESA (jusqu'au rapport 0.1), J.P. GOVIGNAUX, J.C. ROY, M. LOYAT, L. HAKKAR, J. ROSSELOT, E. ALAUZET, F. PRESSE, S. WANLIN, E. SASSARD, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), P. GUILLAUME, J.M. CAYUELA, M.N. LATHUILIERE, B. BOURDAIS, C. OYTANA, S. ZECCHINI, J. TARBOURIECH.

Délibération n°2010/001227

Rapport n°3.2 - Réseau Entreprendre en Franche-Comté - Soutien financier du Grand Besançon à l'opération « Les Entrepreneuriales »

Réseau Entreprendre en Franche-Comté - Soutien financier du Grand Besançon à l'opération « Les Entrepreneuriales »

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010/2014 « Création TPE »	Montant BP 2010 (enveloppe globale) : 97 000 € Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique 2010-2015, le Grand Besançon a confirmé son ambition d'être un territoire d'entrepreneuriat.

Pour ce faire le Grand Besançon a choisi de soutenir et développer des actions fortes en matière de création d'entreprises, de sensibilisation de cibles diversifiées, d'installation en pépinière en passant par l'appui au montage du projet et à la recherche de financement.

La population étudiante, cible importante des travaux du CDP, fait l'objet de ce plan d'actions et l'opération « Les Entrepreneuriales » un des vecteurs pertinent pour capter parmi eux de nouveaux entrepreneurs, porteurs de projets susceptibles de renforcer la dynamique économique de notre territoire.

Le présent rapport apporte une réponse de 5 000 € à la demande de soutien financier adressée au Grand Besançon par le réseau « Entreprendre Franche-Comté » pour l'organisation de la première session les « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

I. Le concept des « Entrepreneuriales »

« Les Entrepreneuriales » est une opération née d'une initiative de Réseau Entreprendre Atlantique, de KPMG et du Cabinet KIOSE, basé à Nantes. En 2004, les valeurs de réciprocité, de gratuité et de partage ont réuni les trois fondateurs du programme pour porter ensemble ce dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le challenge est ouvert à tous les étudiants et élèves de l'enseignement supérieur (à partir de Bac + 2).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- démystifier l'acte de créer une entreprise,
- accompagner à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique terrain,
- découvrir le « métier » de créateur d'entreprise,
- acquérir des connaissances pratiques sur la démarche de gestion de projet appliquée à la création d'entreprise,
- se découvrir des aptitudes entrepreneuriales,
- manager un projet en équipe et pluridisciplinaire,
- acquérir un bagage pour son avenir professionnel,
- concourir en région pour des prix,
- bénéficier d'un réseau d'experts et de chefs d'entreprise.

C'est un programme innovant d'entraînement terrain à la création d'entreprise d'une durée de 5 mois. Il est gratuit pour les établissements supérieurs et leurs étudiants. Les enseignants, qui sont les meilleurs vecteurs de promotion des « Entrepreneuriales », constituent un relais indispensable et stratégique de l'opération. Leur implication a permis d'intégrer le challenge dans de nombreux cursus de formation comme unité d'enseignement, projet tutoré ou projet professionnel. En conséquence, l'étudiant est donc évalué par une note prise en compte dans l'obtention du diplôme.

Depuis 2004, 1 800 étudiants des Grandes Ecoles, des Universités et Ecoles Privées en Pays de la Loire, Bretagne et Haute Normandie ont suivi ce programme.

II. Le principe pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire composée de 2 à 4 étudiants porte un concept nouveau d'activité. Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Après 200 heures de travail terrain (accompagnement par des coachs, des chefs d'entreprise, soirées de formation), les étudiants remettent leur plan d'affaires, par écrit. Ils concourent en région pour 6 catégories de prix.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de celle de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur :

- adéquation projet/compétences - qualités complémentaires,
- pertinence de l'offre concurrentielle démontrée,
- stratégie exprimée claire et cohérente,
- pertinence du modèle d'affaires,
- cohérence du prévisionnel d'activités et de la trésorerie,
- choix du statut et plan de développement...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée sur chaque Région et récompense les étudiants de la Promotion.

III. Les « Entrepreneuriales » en Franche-Comté

Initié dans l'Ouest de la France, le concept « les Entrepreneuriales » souhaite désormais se développer dans les campus franc-comtois. Le Réseau Entreprendre Franche-Comté, porteur du programme, est accompagné par les principaux acteurs économiques et ceux de la création d'entreprise. Il rassemble sur chaque région tous les établissements d'enseignement supérieur.

La prévision de recrutement pour la première édition 2010 est de 15 équipes.

La CAGB est sollicitée à hauteur de 5 000 € pour la session 2010/2011.

IV. Budget prévisionnel

Poste de dépenses	2010/2011 15 équipes	2011/2012 30 équipes	2012/2013 50 équipes
Coordination régionale 40 jours à 500 € /j TTC	20 000	20 000	20 000
Coaching 600 € /équipe	9 000	18 000	30 000
Outils de communication	7 000	8 000	8 500
Soirée de remise des Prix	8 000	13 000	14 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE - 200 € /équipe	3 000	6 000	10 000
Total	47 000	65 000	82 500

Poste de Ressources	A1	A2	A3
Région Franche Comté	15 000	20 000	25 000
Caisse des Dépôts	10 000	12 000	15 000
Communautés d'Agglomération Dont CAGB : 5 000 €	15 000	17 000	20 000
Sponsors : KPMG, Banques, autres	7 000	16 000	22 500
Total	47 000	65 000	82 500

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon à l'opération « Les Entrepreneuriales » (session 2010/2011), portée par le réseau Entreprendre en Franche-Comté, à hauteur de 5 000 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 19 NOV 2010